



J'ai le plaisir de présenter le deuxième rapport annuel au Parlement sur les réalisations du Programme de développement du commerce international du Canada. Le développement du commerce international apporte une contribution importante à la croissance économique et à la création d'emplois au Canada. En fait, un emploi canadien sur trois dépend des ventes réalisées à l'étranger.

En 1997, les exportations canadiennes ont augmenté de 7,4 p. 100 pour atteindre un niveau record de 343 milliards de dollars. Un bon 40 p. 100 du produit domestique brut du Canada est lié au commerce. Il s'agit de la plus grande proportion pour les pays du G7. Cette croissance vigoureuse des exportations se traduit par de nouveaux emplois pour les Canadiens.

Le pilier central de ce programme est le réseau d'Équipe Canada inc, qui a été récemment créé pour regrouper les fournisseurs de services des trois ministères fédéraux concernés par le développement du commerce international : le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada, et Agriculture et Agro-alimentaire Canada. Ces ministères se sont associés pour fournir des programmes et des services améliorés aux entreprises canadiennes

Les 125 missions diplomatiques du Canada dans le monde font partie intégrante du programme. Les délégués commerciaux affectés à ces missions ont rencontré plus de 12 000 visiteurs en 1997, dont beaucoup ont reçu de l'aide pour percer sur ces nouveaux marchés.

Lorsque l'assistance requise comporte des services de gestion du risque et de gestion financière, la Société pour l'expansion des exportation (SEE) est prête à aider les Canadiens à affronter la concurrence dans l'arène mondiale. En 1997, la SEE a servi plus de 3 700 clients, et a atteint un chiffre d'affaires de 28,6 milliards de dollars.

La mesure du rendement fait l'objet d'une attention particulière. Le Service des délégués commerciaux cherche à obtenir une rétroaction des entreprises à propos des divers programmes et services de développement du commerce international, afin de déterminer la meilleure façon de répondre aux besoins des entreprises canadiennes désireuses de s'aventurer à l'étranger.

Le Canada poursuit son programme de libéralisation du commerce, ouvrant la porte des marchés étrangers à un nombre croissant d'entreprises canadiennes. Nous continuons également de promouvoir les attraits du pays pour les investisseurs étrangers. Selon une étude comparative effectuée par la firme de comptables KPMG en 1997, entre le Canada, les États-Unis et cinq des principaux pays européens, il est moins coûteux d'établir une nouvelle entreprise au Canada.

Nos efforts de développement du commerce international produisent des résultats solides. En collaborant dans le cadre d'Équipe Canada inc, nous connaissons des réussites encore plus importantes, au pays comme à l'étranger.

Le ministre du Commerce international
Sergio Marchi